

Grilles horaires de référence des options de base groupées.
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organisé par la
Fédération Wallonie-Bruxelles.
Année scolaire 2013-2014

Modifications de la circulaire n°4518 du 29/08/13

| | |
|---|---|
| <p>Réseaux et niveaux concernés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles</p> <p><input type="checkbox"/> Libre subventionné</p> <p><input type="checkbox"/> Libre confessionnel</p> <p><input type="checkbox"/> Libre non confessionnel)</p> <p><input type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Secondaire ordinaire de plein exercice</p> <p>Type de circulaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p>Période de validité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A partir du 1^{er} septembre 2013</p> <p>Documents à renvoyer</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Date limite :</p> <p><input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p>Mot-clé :</p> <p>Options de base groupées</p> | <p>Destinataires de la circulaire</p> <p>- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><u>Pour information :</u></p> <p>- Au Service général d'Inspection ;</p> <p>- Aux membres du Service de Conseil et de soutien pédagogiques organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p> <p>- Aux directions des Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p> <p>- Aux directions ces CPMS de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p> <p>- A la FAPEO ;</p> <p>- Aux directions du CAF et du CTP ;</p> <p>- Aux organisations syndicales.</p> |
|---|---|

Signataire

Ministre / Administration :

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
M. Didier LETURCO, Directeur général adjoint

Personnes de contact

Service ou Association :

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|-----------------------|------------|-------------------------------|
| GUISSET Catherine | 02/6908032 | catherine.guisset@cfwb.be |
| WILEN Jean-Christophe | 02/6908297 | jean-christophe.wilen@cfwb.be |
| WOOS Bernadette | 02/6908103 | bernadette.woos@cfwb.be |

Service ou Association :

| Nom et prénom | Téléphone | Email |
|---------------|-----------|-------|
| | | |
| | | |

Bruxelles, le 15/01/2014

Objet : Modifications de la circulaire n°4518 du 29/08/13 relative aux grilles horaires des options de base groupées dans l'enseignement secondaire ordinaire.

Madame la Préfète des Etudes, Madame la Directrice,
Monsieur le Préfet des Etudes, Monsieur le Directeur,

En application de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 07 novembre 2013 modifiant l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 juin 1993 fixant le répertoire des options de base dans l'enseignement secondaire, il convient d'appliquer, à la première année du 3^{ème} degré, la modification apportée à l'annexe II dudit Arrêté en vigueur à dater du 1^{er} septembre 2013 :

- l'intitulé de l'option 2526 : 3^{ème} degré de l'enseignement professionnel (secteur 2) « D3 P Mécanicien/Mécanicienne automobile » **est remplacée par « D3 P Mécanicien/Mécanicienne d'entretien automobile »** ;
- l'option 2519 : 3^{ème} degré de l'enseignement technique de qualification (secteur 2) « D3 TQ Technicien/Technicienne automobile » **est remplacée par « D3 TQ Mécanicien polyvalent automobile/ Mécanicienne polyvalente automobile »**.

Le Directeur général adjoint,
Didier LETURCO